

Jeudi 23 février

## Conseil d'école de l'école de Champdieu

Présents : Mme Porte (directrice), Mmes Troussieux, Souchon, Perez, Degand, Brun (enseignantes), Mmes Baroux, Zhuri, Juban-Petit, Busalli, Aste, Mr Roux (parents délégués), Mr Massacrier et Mme Skorupowski (conseillers municipaux représentant la mairie), Mr Challard (DDEN).

Excusés : Mme Cherblanc (enseignante), Mmes Presle, Fiderspiel (parents délégués), Mr le Maire, Mr Godel (Inspecteur de l'Education Nationale).

### Prévisions d'effectifs 2023/2024 :

16 PS, 17 MS, 21 GS, 22 CP, 24 CE1, 22 CE2, 23 CM1, 18 CM2 soit 163 élèves (166 actuellement).

### Budget :

La mairie finance 44,5€ par enfant (le papier et les cartouches d'encre ne sont pas inclus dans ce budget) ainsi que 10,50€ par enfant pour le transport lors des sorties. Budget inchangé pour l'année prochaine.

### Projets pédagogiques :

Tous les projets sont financés par le Sou que nous remercions.

- 2 pièces aux Pénitents pour les classes de maternelle ;
- Spectacle de Noël pour tous ;
- Des auteurs vont intervenir en maternelle courant mars à l'occasion de la Fête du livre ;
- La « ferme AmBèèlante » est venue en classe pour commencer le projet sur la mise en couveuse des oeufs.
- En juin visite de la « ferme pédagogique aux 3 granges » pour les maternelles ;
- Module natation sur 15 jours avant Noël (le choix de la date n'est pas fait par les enseignantes mais imposé par le conseiller pédagogique) ;
- Projet radio pour les classes d'élémentaire avec Anaïs de la MJC. Travail à l'écrit et à l'oral très intéressant. Bonne expérience. Le résultat final sera présenté sous peu. Cela sera peut-être poursuivi l'année prochaine.
- Marouflage en CP/CE1 avec intervention de Renaud du 6 au 10 mars. Il est prévu de faire des dessins d'insectes et de feuillages puis collage sous le préau et sur le bloc WC.
- Intervention d'une comédienne autour de la poésie dans la classe de CP/CE1 (sur 12h courant mars / avril / mai). Restitution aux parents de la mise en voix et de la mise en scène des poèmes en juin.
- Pour la classe de CE1/CE2, intervention d'une illustratrice, Xavière Broncard, dans le cadre de la fête du livre le 27/03 sur 6 séances autour du thème de la différence et du portrait. Restitution peut-être à la médiathèque et dans une salle du prieuré à Champdieu (en mai/ juin).
- 2 spectacles aux Pénitents : le 6 mars « Bavela » pour les classes 3/4/5 et le 11 mai « Dima » pour les classes 4 et 5.
- Travail de production artistique avec Forez Color autour du graff (après chaque spectacle) pour la classe 5.
- Passage permis piéton pour les CE2 le 9 janvier et le 28 février.

- Module cycle vélo pour la classe 5 en mai/juin avec Félix Groizard, les lundis.
- Travail sur l'eau et le tri des déchets avec Loire Forez pour la classe 5. Visite le mardi 4 avril du centre d'enfouissement et pique-nique Zéro déchet à l'école. Activité Laver l'eau en mai/juin sur le traitement de l'eau et visite de SITEPUR avec le trajet à vélo si le temps le permet.
- CMJ : élection des représentants de chaque classe à partir du CE1. Les premières réunions ont eu lieu avec présentation de chacun, de la charte de l' élu, du plan de Champdieu. Echanges autour du citoyen, des communes. Un retour aux autres élèves est fait dans les classes. Réunion toutes les 5 semaines. Remerciements de la mairie aux personnes qui permettent au CMJ de fonctionner.
- Pour les classes 6 et 7, projet autour de la Seconde Guerre Mondiale et de la Résistance, visite du musée de la Résistance d'Estivareilles.
- 2 rencontres sportives et culturelles sont prévues pour les classes 6et 7avec Mornand et Marcilly en juin. Ils viendront à vélo. Echanges également culturels en juin.
- Les élèves de CM2 visiteront le collège en avril. La porte ouverte du collège a lieu le 3<sup>ème</sup> week-end de mars.

#### Questions diverses :

- Filtrage internet voir entre la mairie et Christophe Thibal (réfèrent informatique).
- Demande d'une gâche au portail pour éviter les déplacements nombreux du personnel. Attention la sonnette ne sonne pas en élémentaire, cela pose un problème lorsque les classes de maternelle sont absentes. Cette problématique sera prise en compte lors de l'aménagement extérieur école/Mairie.
- Les grilles des travaux sont souvent ouvertes car les ouvriers oublient de les refermer. Des demandes régulières des élus et des enseignants ont lieu auprès des ouvriers pour la sécurité des enfants. De plus les ouvriers écoutent parfois la musique un peu forte. Cela dérange le travail en classe.
- Le parking n'est toujours pas sécurisé. Réponse de la Mairie: Pour rappel, un projet d'aménagement Ecole/Mairie est en cours afin de respecter les règles en matière d'accessibilité dans les ERP (Etablissement Recevant du Public). La mise en place provisoire de barrières a été effectuée afin de sécuriser les entrées et sorties des élèves (maternelle et élémentaire). Ces espaces « sécurisés » sont encore trop peu utilisés, notamment en élémentaire, et les barrières sont régulièrement déplacées par les citoyens pour se garer. Pour rappel, la zone entre les grillages et les barrières du côté de l'école élémentaire est là pour que les parents attendant leurs enfants puissent le faire en toute sécurité. Ce n'est donc pas un espace pour se garer. Il est également conseillé aux parents d'utiliser le trottoir existant du côté du Pôle Médical afin de circuler, plutôt que de traverser le parking. Un passage piéton a été tracé pour permettre le passage du « Pôle médical » à l'espace sécurisé devant l'école maternelle. Attention : la police municipale verbalise régulièrement les véhicules se garant sur ce passage piéton. Dans le cadre du projet d'aménagement Ecole/Mairie, un chemin piéton matérialisé sera pensé jusqu'au parking afin d'assurer la sécurité de nos enfants.
- Demande de changement du bac en plastique servant au rangement des jeux dans la cour de récréation de maternelle.

- Les maîtresses de maternelle souhaiteraient faire couper le noisetier de la cour car risque d'ingestion de noisettes par les enfants. Tout le monde n'étant pas du même avis cela sera rediscuter plus tard.
- Attention les enfants de maternelle ne doivent pas franchir le portillon de l'élémentaire à 11h45 et 16h30 car manque de surveillance de la part de certains parents. Dans ce cas privilégier l'attente devant le portillon donnant directement sur le parking.
- Le climat sur les temps péri-scolaires s'est dégradé (surtout par rapport à l'an dernier où la MJC intervenait). De nombreux conflits entre les élèves de l'élémentaire ne sont pas gérés et impactent le temps scolaire. Il est vivement conseillé de prendre contact avec la Mairie en cas de « gros problème » durant le temps périscolaire.
- Retour sur la réunion API : la mairie déplore la présence de 4 parents uniquement. La discussion a été intéressante pour ceux qui étaient présents.
- Interpellation des parents face au harcèlement scolaire, certains parents trouvent que les violences ont augmenté. La directrice fait remarquer que la question ne lui a pas été communiquée avant le conseil. Le protocole pHARe est évoqué, il sera présenté plus globalement aux parents lors du 3ème conseil d'école. La directrice redit qu'il faut privilégier la communication lors de problèmes des enfants à l'école ; son bureau et les classes sont ouverts. Les parents seront reçus lors de rendez-vous, si ceux-ci ont des inquiétudes par rapport à leur enfant. La communication entre tous les partenaires est primordiale. La mairie fait le même constat en cas de problèmes lors des temps périscolaires. Cette communication peut être faite par mail.
- La Mairie rappelle aux enseignants d'être vigilant sur les horaires scolaires pour le bon fonctionnement de notre école. Tout le monde est d'accord pour que les horaires soient respectés par tous.

Fin du conseil d'école à 19h.